

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Chaumont-Gistoux, Monsieur Thierry de Bournonville en date du 18/11/2021;

L'autorisation	N° EC204
Est délivrée à	L'ASBL Un monde à part, représentée par Mr Philippe Massart
Domiciliée	Chemin du Chivrou, 2 à 4910 Theux
Pour le logement	D'utiliser le label « Endroit de camp » Un monde à part situé Wavreumont, 10 à 4970 Stavelot
Capacité	24 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 17/11/2026.

Le 24/12/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume